

SOCIAL JOURNÉE MONDIALE

Près de 30% de seniors victimes de maltraitance

Ce mercredi 15 juin, c'est la journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées. La ministre wallonne de l'Action sociale, Eliane Tillieux, a commandé une enquête à l'ULg, dont il ressort que plus de 28 % des plus de 70 ans ont

déjà été victimes de maltraitance ou de négligences. Un chiffre très élevé qui appelle une réaction rapide. Mais ce n'est pas le seul constat de ce travail, qui met aussi en avant le très grand isolement des seniors wallons.

L'étude réalisée par l'ULg pour le compte de "Respect Seniors" montre que 28 % des personnes âgées sont victimes de maltraitements ou de négligences. Un chiffre important qui confirme diverses études européennes, certaines d'entre elles faisant même état de 32 % de personnes maltraitées. Mais surtout, reflète mieux la réalité que les chiffres de l'OMS (Organisation mondiale de la santé) faisant état de 4 à 6 % de personnes âgées maltraitées. C'est que le sujet est tabou et que les personnes âgées elles-mêmes hésitent à en parler. Par peur de représailles, parce qu'elles pensent que personne ne peut les aider ou encore parce qu'elles minimisent. Autre chiffre interpellant: 27 % des personnes qui ont répondu à l'enquête de l'université de Liège connaissent une autre personne qui a été confrontée à une maltraitance après 70 ans.

Les formes de maltraitements sont diverses. La plus spectaculaire est bien entendu la **violence physique** (gifles, coups, brûlures, bousculade, voire abus sexuels). Heureuse-

est plus répandue. Chantage, menaces, infantilisation ou refus de communiquer en sont les manifestations. C'est la première cause de maltraitance. La deuxième cause est la **violence financière**. Il s'agit ici d'empêcher la personne d'accéder à ses ressources (vol total ou partiel de la pension, vol d'argent ou d'objets, signatures forcées et même vente de maison sans consentement). La **violence civile** consiste à détourner des procurations ou à priver la personne de ses papiers. Les **négligences** regroupent les manques d'aide au quotidien, notamment l'abandon de personnes incapables de s'occuper d'elles-mêmes; mais aussi les privations de liberté ou de nourriture.

L'agence wallonne de lutte contre la maltraitance des personnes âgées, Respect Seniors, relève dans ses statistiques 2010 que dans 70 % des appels reçus (3.000 appels l'an passé), il s'agissait

C'est la famille qui soulève le plus souvent les cas de maltraitance (39 %), avant les personnes âgées elles-mêmes (29 %), selon ces mêmes statistiques de "Respect Seniors". Les proches sont également les premiers responsables de la maltraitance (60 % des cas). Surtout les enfants (avant le conjoint), et même les filles, précise l'étude de l'ULg. Au-delà de tous ces constats, il s'agit maintenant d'agir. Ce mercredi 15 juin, les équipes de "Respect seniors" mènent des actions de sensibilisation dans six grandes gares wallonnes. «

B.J.

À NOTER Permanences téléphoniques: 0800/30 330



Marie-Thérèse Casman.

16,7%
Les auteurs de maltraitance sont à 16,7% le fait de la fille des répondants

6,6%
des personnes ayant répondu à l'enquête n'avaient parlé avec personne durant la semaine précédant l'enquête